

se reproduira ainsi. Ce sera comme si ma voix était répétée par un écho. »

Le phonographe se compose de trois pièces : d'un récepteur, d'un enregistreur et d'un reproducteur.

Le récepteur est une sorte de porte-voix, grand comme un cornet à jouer aux dés, dont le fond est formé d'un diaphragme métallique qui vibre quand on parle. Toutes ses vibrations se communiquent à une aiguille d'ivoire fixée au centre du cornet et viennent se graver sur un cylindre qui tourne tout doucement. Autrefois on faisait ce cylindre en étain, mais depuis on en fait en cire, dont le prix de revient est moins élevé.

Ce cylindre s'appelle l'enregistreur. A mesure qu'il tourne et que l'on parle, il se forme à sa surface une série de petits points qui font comme une ligne d'écriture ininterrompue. C'est à peu près comme les vers d'un mirliton, seulement les tours sont bien plus serrés.

Quand on veut faire répéter ce que l'on a dit dans le cornet, et qui est enregistré sur la cire ou l'étain, on replace la pointe d'ivoire au point de départ. Ce cylindre, mù par un mouvement d'horlogerie, se met à tourner et reproduit exactement, par la répétition des vibrations qui y sont gravées, ce qui a été dit ou chanté dans le cornet acoustique. Alors, on peut dire que la machine parle.

Pour augmenter le son donné par le cylindre, on se sert d'une trompette assez grosse, adaptée au-dessus de l'aiguille qui répète les vibrations ; il semble alors que l'on entend la voix elle-même.

On peut enregistrer de la même façon la musique, les chansons avec accompagnement de piano ou d'orchestre et même les morceaux joués par les musiques militaires.